

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le lundi
le 6 juin 2016 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Monsieur Patrice Dubé	conseiller Siègne 1
Monsieur Réjean Albert	conseiller Siègne 2
Monsieur Fernand Albert	conseiller Siègne 3
Monsieur Norbert Michaud	conseiller Siègne 6
Monsieur Bernard Caron	D.G. par intérim

Absents :

Madame Mélanie Veilleux	maire
Monsieur Jean-Dominic Caron	conseiller Siègne 4
Monsieur Louis Fréchette	conseiller Siègne 5

Huit personnes assistent à la rencontre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Fernand Albert pro-maire, constate quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso.2016-61

Ordre du jour

Il est proposé par Réjean Albert, appuyé par Patrice Dubé et résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point «affaires nouvelles» ouvert.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Réso.2016-62

Procès-verbaux

Il est proposé par Norbert Michaud, appuyé par Patrice Dubé et résolu d'accepter le procès-verbal du 3 mai 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Réso. 2016-63

Compte du mois

Il est proposé par Patrice Dubé, appuyé par Réjean Albert et résolu d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 14,672.44\$ et d'autoriser la liste des paiements émis durant le mois au montant de 16,386.39\$

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Bernard Caron DG par intérim

ADOPTÉE

5. CORRESPONDANCES

a) Transporteurs en vrac

L'association des transporteurs en vrac du Témiscouata fait une offre à la municipalité pour des services de camionnage.

b) Gervais Dubé Inc.

Gervais Dubé Inc. offre un service de pavage à partir de l'usine de St-Antonin.

c) Entreprises Émilien Tanguay

Les Entreprises Émilien Tanguay nous offre un service de tamisage de terre et de sable pour les besoins de la municipalité.

d) Tamisage Bergeron

Tamisage Bergeron fait la même offre de tamisage pour l'année 2016.

e) Mines Seleine

Mines Seleine fait une offre pour l'acquisition de sel de déglacage pour la saison 2016/2017.

f) Construction H.D.F.

Les Constructions H.D.F. nous fait une offre pour le service de planage, de balayage et d'asphaltage dans la municipalité.

g) Ecoced Inc.

Ecoced nous offre du paillis horticole en vrac pour nos besoins en 2016.

h) Croisières A.M.L.

Les Croisières A.M.L. nous offre des sorties sur le fleuve dans le cadre des terrains de jeux.

i) Journée des élus

L'unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent organise une journée pour les élus le jeudi 6 octobre prochain qui aura pour titre « Comment éviter les silos et intégrer les multiples politiques sectorielles en fonction des besoins et caractéristiques du milieu ».

Réso 2016-64

6. RÉSOLUTION

6.1 Pro-maire

M. Fernand Albert démissionne du titre de Pro-Maire de la municipalité.

Il est proposé par M. Norbert Michaud, secondé par M. Réjean Albert et résolu de nommer M. Patrice Dubé pour le titre de pro-maire.

ADOPTÉE

Réso 2016-65

6.2 Embauche monitrice loisir

**Embauche
monitrice
loisir**

ATTENDU QUE Attendu que la demande de financement dans le cadre d'Emploi d'été Canada a été approuvée;

ATTENDU QUE la date du début de l'emploi est le 27 juin pour une période de six semaines à 10.75 \$ de l'heure;

ATTENDU QU'UNE seule offre a été reçue la candidate est Stacy Beaulieu;

ATTENDU QU'ELLE a suivi la formation requise le 4 et 5 juin dernier;

Il est proposé par M. Fernand Albert appuyé par M. Réjean Albert et résolu que la municipalité engage Mme Stacy Beaulieu à titre d'animatrice de terrain de jeux pour la période de l'été 2016.

ADOPTÉE

**Réso 2016-
66**

**Embauche
préposé
entretien
paysager**

6.3 Embauche préposé entretien paysager

ATTENDU QUE la municipalité engage une personne préposée à l'entretien paysager;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux candidatures pour ce poste;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande le choix de Mme Hélène Viel pour ce poste.

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par M. Réjean Albert et résolu d'engager Mme Hélène Viel pour un poste de 30 heures par semaine à 14.00\$ de l'heure, pour une période de 17 semaines débutant le 30 mai 2016 et se terminant le 30 septembre 2016.

ADOPTÉE

**Réso 2016-
67**

**Demande d'
appui tabac**

6.4 Demande d'appui tabac

ATTENDU QUE le tabac est la cause la plus importante de maladies et de décès évitables au Canada, tuant 37 000 personnes chaque année;

ATTENDU QUE l'épidémie de tabagisme est causée par une industrie qui place ses profits avant la vie d'autrui et qui utilise tous les moyens à sa disposition afin de rendre ses produits plus attrayants et d'apparence moins dangereuse;

ATTENDU QUE l'emballage est l'un des plus puissants véhicules promotionnels pour les produits du tabac;

ATTENDU QUE la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme 2012-2017 doit être renouvelée d'ici mars 2017 et que la standardisation des emballages devrait être une des premières mesures déployées dans le cadre de cette stratégie améliorée, qui devra viser des objectifs audacieux de réduction du tabagisme;

ATTENDU QUE conformément à la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé, l'Australie, la France, le Royaume-Uni et l'Irlande ont tous adopté des lois exigeant l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac, et que plusieurs autres gouvernements

ont annoncé leur intention d'en faire autant prochainement;

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Albert, appuyé par M. Norbert Michaud et résolu que le Canada exige l'emballage neutre et standardisé des produits du tabac tel que décrit comme suit :

L'emballage neutre et standardisé interdirait tous les éléments promotionnels de tous les emballages de tabac, y compris l'utilisation de couleurs, d'images, de logos, de slogans, de polices de caractère distinctives et de finis. Seul le nom de la marque y serait autorisé et ce dernier sera lui aussi sujet à des restrictions. Les mises en garde de santé demeuraient présentes sur les emballages. La taille et la forme des emballages seraient standardisées, interdisant ainsi les formats spécifiques tels que les paquets de cigarettes minces et ultra minces, qui réduisent la taille des mises en garde et ciblent ouvertement les femmes. L'apparence des cigarettes serait également standardisée, pour entre autres y interdire l'utilisation d'images de marque, de logos, de couleurs et de finis spéciaux, et établir des normes sur la longueur et le diamètre des cigarettes.

ADOPTÉE

Réso. 2016-68
Demande d'appui carnet santé lacs

6.5 Demande d'appui carnet santé lacs

Le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.

Réso. 2016-69
Affiche sécurité des enfants

6.6 Affiche sécurité des enfants

IL EST PROPOSÉ par M. Norbert Michaud, appuyé par M. Fernand Albert et résolu d'acheter deux pancartes au coût de 280\$ « Merci de ralentir pour ma sécurité » et des installer aux entrées du village ».

ADOPTÉE

Réso. 2016-70
Balayage des rues

6.7 Balayage des rues

IL EST PROPOSÉ par M. Norbert Michaud appuyé par M. Fernand Albert et résolu que le balayage des rues soient fait par Albert Castonguay & Fils inc. de St-Modeste comme l'an passé.

Le prix est de 133,00\$ de l'heure plus un transport d'environ ½ heure au montant de 110,00\$/heure.

ADOPTÉE

appui Ville Amqui Train Océan 150

6.8 appui Ville Amqui Train Océan 150

Le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à cette demande.

6.9 Appui aux producteurs de lait

Réso. 2016-71
Appui aux producteurs de lait

ATTENDU QUE l'Union des Producteurs Agricole du Bas-Saint-Laurent fait des pressions auprès du gouvernement fédéral afin de faire cesser l'importation au Canada du lait diafiltré;

ATTENDU QUE les producteurs laitiers subissent des pertes considérables et la situation est devenu critique pour plusieurs d'entre eux;

ATTENDU QUE l'Union des Producteurs Agricole a organisée une manifestation à Ottawa le 2 juin dernier;
IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Albert, appuyé par M. Fernand Albert et résolu d'appuyer l'Union des Producteurs Agricole du Bas-Saint-Laurent dans ses démarches pour interdire l'importation du lait diafiltré au Canada.

ADOPTÉE

6.10 Engagement employés temporaires

Réso. 2016-72
Engagement temporaire

ATTENDU QUE la directrice générale est absente pour des raisons de maladie et que l'adjointe est absente également pour les mêmes raisons;

ATTENDU QUE nous devons assurer tout de même le service à la population pendant ces absences;

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Albert, appuyé par M. Réjean Albert et résolu d'engager M. Bernard Caron à titre de directeur général par intérim, et de lui verser la somme de 20,00\$ de l'heure. Les frais de déplacement à partir de Dégelis et de tous ses autres déplacements requis par son travail au coût de 0,45\$/du kilomètre lui seront payés également.

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Albert, appuyé par M. Réjean Albert et résolu d'engager temporairement Mme Chantale Gilbert au tarif de 16\$/l'heure à titre d'adjointe à la direction pour remplacer Mme Nathalie Charron.

ADOPTÉE

6.11 Règlement de l'assurance (Claudette Albert & Gilbert Denis)

Réso 2016-73
Règlement d'assurance (Claudette Albert et Gilbert Denis)

Suite aux informations obtenues, voici le règlement final :

Factures à payer :

Constructions C.B.	1 511.82\$ (avant taxes)
Remb. assurance	511.82\$

Donc, le coût pour la municipalité s'élève à 1 000\$. Suite à une négociation avec Desjardins, la municipalité n'aura pas à rembourser le déductible pour Desjardins.

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Dubé, appuyé par M. Fernand Albert et résolu de procéder au règlement du sinistre en émettant un chèque aux Constructions C.B. d'un montant de 1655.64\$ (incluant les taxes).

ADOPTÉE

6.12 Soumission Toiture du poste incendie

Le conseil municipal a pris connaissance de la soumission de « Les constructions C.B. » pour la réparation de la toiture du poste incendie et désire garder cet élément à l'étude pour le moment.

Réso 2016-74

6.13 Programme d'infrastructures communautaire du Canada

Le conseil désire se prévaloir de ce programme pour rénover la salle communautaire.

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Albert, appuyé par M. Fernand Albert et résolu d'appliquer au programme d'infrastructures communautaire du Canada.

ADOPTÉE.

Réso 2016-75

6.14 Autorisation poste Canada

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Albert, appuyé par M. Réjean Albert et résolu d'autoriser Mme Claudine Castonguay, Mme Mélanie Charron et Mme Chantale Gilbert à recevoir le courrier de la municipalité.

ADOPTÉE.

7. Avis d'élection

Avis d'élection est déposé au conseil municipal pour les conseillers M. Louis Fréchette et M. Jean-Dominic Caron suite aux jugements rendus par la Commission municipale du Québec le 10 mai 2016. Puisque la période de contestation est terminée, et que les candidats n'ont pas contestés ces décisions, le jugement est exécutoire à compter du 12 janvier 2016.

Madame Mélanie Veilleux, maire a également déposée une lettre avisant les membres du conseil, qu'elle quitte son poste de maire au sein de la municipalité immédiatement. Donc il y aura élection au poste de maire et au siège #4 et #5.

Réso 2016-76

8. 2ème employé voirie (fin des travaux)

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Albert, appuyé par M. Réjean Albert et résolu de garder le deuxième employé de voirie pour la période estivale.

ADOPTÉE

Réso 2016-77

9. Contrats travaux employés voirie

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Albert, appuyé par M. Fernand Albert et résolu d'autoriser la signature des contrats de travail du responsable des travaux et infrastructures municipales M. André Dubé et de son adjoint M. Alex Dubé.

ADOPTÉE

Réso 2016-78

10. Demande de commandite

a) Relais pour la vie

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Albert, appuyé par M. Norbert Michaud et résolu de verser la somme de 25\$ pour le relais pour la vie.

ADOPTÉ

Réso 2016-79

b) Fête des voisins

IL ET PROPOSÉ par M. Fernand Albert, appuyé par M. Norbert Michaud et résolu de verser la somme de 50\$ pour l'organisation de la fête des voisins.

ADOPTÉ

Réso 2016-80

c) Fabrique St-Godard de Lejeune

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Albert, appuyé par M. Norbert Michaud et résolu de verser la somme de 100\$ à la fabrique St-Godard de Lejeune pour l'organisation des Fêtes Champêtres ainsi que le vin d'honneur.

ADOPTÉ

Réso 2016-81

d) Loisir 21

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Albert, appuyé par M. Norbert Michaud et résolu de verser la somme de 50\$ pour le financement de la fête St-Jean.

ADOPTÉ

11. Affaires nouvelles

Réso 2016-82

a) Demande de Mme Claudette Albert

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Albert, appuyé par M. Réjean Albert et résolu d'accorder un mois de loyer gratuit à Mme Albert pour les inconvénients suite au dégât d'eau survenu dans son logement.

ADOPTÉE

Réso 2016-83

b) Chemin Rang 2

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Albert, appuyé par M. Réjean Albert et résolu de vider une partie du fossé dans le rang 2 dépendamment des disponibilités des employés de la voirie.

ADOPTÉE

c) Invitation prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent

Le conseil municipal ne désire pas assister à cet évènement.

d) Offre de cours de Marceau, Soucy et Boudreau organisé par la MRC

Le conseil municipal n'assistera pas à cette formation.

e) Assemblée générale de l'Association touristique du Bas-Saint-Laurent

Le conseil n'assistera pas à la réunion générale annuelle.

f) Prix Bénévolat en loisir de U.R.L.S.

Le conseil municipal ne soumettra pas de nom pour le prix Dollard-Morin organisé par l'Unité Régionale de

Loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent.

g) C.P.T.A.Q.

La Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec nous informe de sa décision d'accorder au Centre de Services Partagés du Québec, la permission de construire une tour de radiocommunication sur une partie du lot 13, du rang 2 du cadastre du Canton d'Auclair, sur une superficie de 763 mètres carrés.

Réso 2016-84

h) Signature des chèques et autres effets bancaires.

IL EST PROPOSÉ par M. Fernand Albert, appuyé par M. Réjean Albert et résolu d'autoriser M. Patrice Dubé pro-maire et M. Bernard Caron, directeur général par intérim à signer les chèques et autres effets bancaires.

Réso 2016-85

ADOPTÉE

12. Festival TRAD

IL EST PROPOSÉ par M. Réjean Albert, appuyé par M. Fernand Albert et résolu d'autoriser le Festival TRAD (Lejeune archet) à tenir le festival au mois d'août sur les terrains et autres propriétés municipales.

La municipalité s'engage également à y contribuer par des prêts de locaux (bibliothèque et centre de loisir) ainsi que le terrain de la patinoire et autorise les employés à enlever l'équipement sur la patinoire avant le festival.

ADOPTÉ

13. Congrès F.Q.M.

La fédération Québécoise des municipalités organise comme chaque année, le congrès annuel qui se tiendra du 28 septembre au 1 octobre. Le conseil municipal garde cet élément à l'étude pour une prochaine séance.

14. Pic de sable

Réso 2016-86

IL PROPOSÉ par M. Réjean Albert, appuyé par M. Fernand Albert et résolu d'autoriser les employés à faire analyser la qualité du sable pour l'ouverture d'un nouveau pic de sable.

ADOPTÉ

15. Période de questions

Une personne désire savoir si la municipalité à défrayer les inscriptions pour la formation de pompiers.

Une autre personne désire connaître le budget annuel pour l'achat de fleurs.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

M. Fernand Albert propose la levée de l'assemblée.

M. Patrice Dubé (pro-maire)
Caron, D.G. par intérim

Bernard

